

# ETIOLLES – CŒUR DE VILLAGE

## ATELIER

### FOCUS

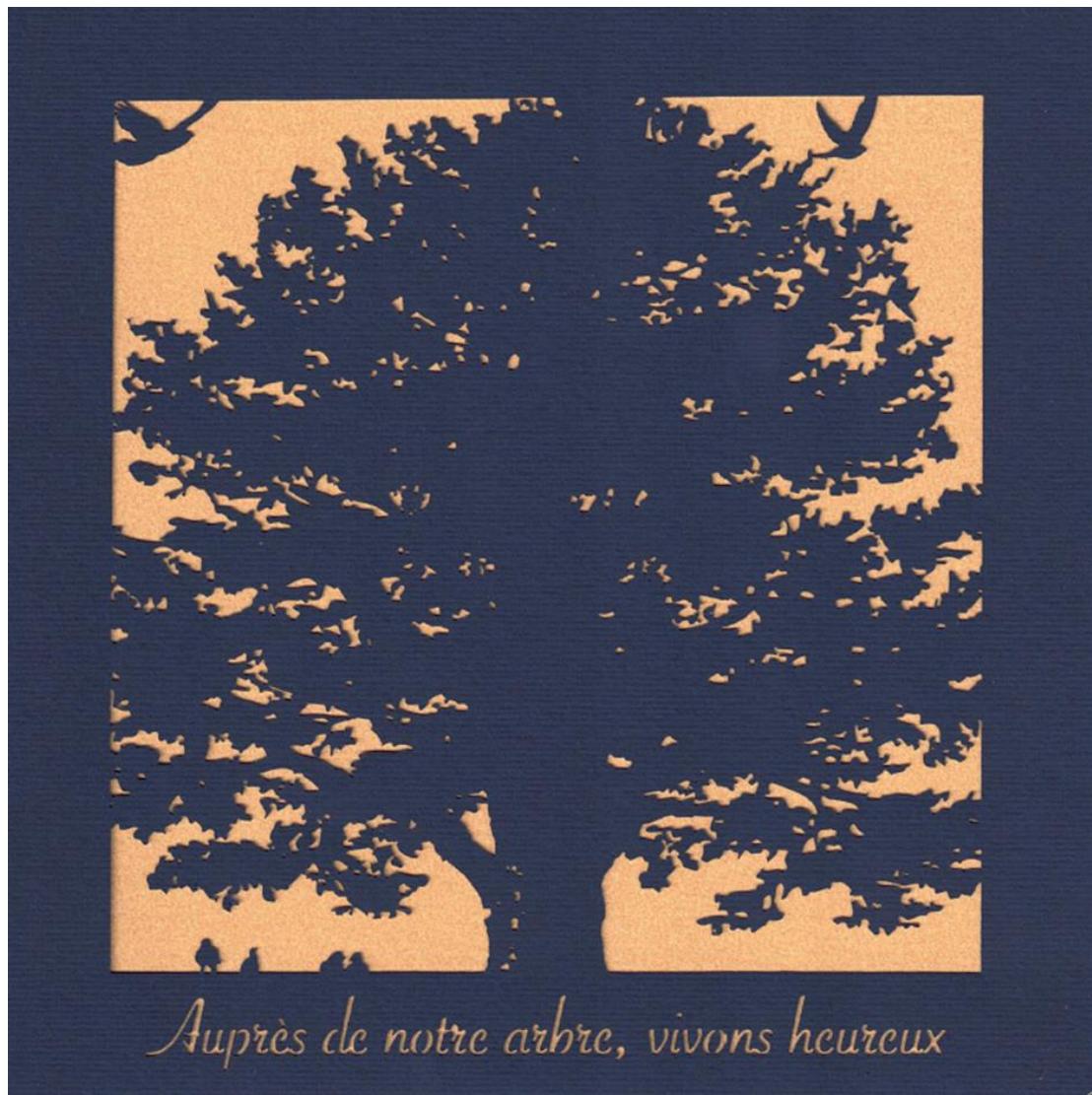
Jonction projet / cour de Bavière  
Circulation rue de Thouars

Avril/mai 2021

Rédacteurs : Le collectif Village

Nous contacter : [collectifvillage@etiolles.me](mailto:collectifvillage@etiolles.me)

Nous suivre : bientôt [www.etiolles.me](http://www.etiolles.me)



# ATELIER - FOCUS Cour de Bavière [Hors projet]

## Jonction Cour de Bavière / Place de l'Église



L'entrée dans la cour de Bavière se fait par deux points qui n'ont, ni l'un ni l'autre, été évoqués pour l'instant.

- Un sentier piétonnier de 9 mètres de long sur 1.20m de large (en moyenne), le long et en contrebas du mur de soutènement de l'accès extérieur à la salle des mariages de la mairie qui se termine par trois marches
- Un accès voitures **et secours** quasiment à l'angle de la rue de l'Église, goudronné jusqu'à la bouche d'égout par les pouvoirs publics (agglo).

### Esthétique :

Les deux accès ouvrent directement sur le trottoir de la place, il semble indispensable pour garder une cohérence visuelle que ces **deux accès soient traités de la même façon que le reste de la place**, afin d'éviter tout effet de rupture visuelle et créer au contraire un effet d'ensemble et de continuité douce.

Les superficies combinées de ces deux accès représentent une quarantaine de mètres carrés.

NB : Le sentier a été, il y a une dizaine d'années, engravillonné par la municipalité (**dans l'attente des pavés autobloquants qui étaient prévus**), après que les travaux du mur de soutènement aient défoncé le sentier existant, et détruit les arbustes qui bordaient le mur dans la cour. Malheureusement, ce traitement du problème par des graviers a fait le bonheur des chiens du quartier (et de certains maîtres très peu regardants) et le sentier est devenu impraticable et peu facile à entretenir, l'esthétique en est devenue plutôt douteuse, les pavés autobloquants n'ayant jamais été posés.

### Sécurité :

L'accès véhicules dessert un garage utilisé et constitue également l'accès pompiers / secours de 5 maisons dont 3 totalement enclavées.

Or les plans qui nous ont été présentés font apparaître à l'entrée de la cour une **place PMR qui déborde assez largement sur cet accès**, déjà très peu large. **Il sera donc nécessaire de vérifier que l'accès ne soit pas entravé, sans doute sera-t-il nécessaire de prévoir un emplacement différent pour la place PMR.**

# ATELIER - FOCUS rue de Thouars

## Circulation rue de Thouars

LE PROJET INITIAL PRESENTE PAR LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND PARIS SUD SEINE-ESSONNE-SENART LE 13 OCTOBRE

2020 VISE A :

- Limiter la vitesse automobile en cœur de village en évitant l'effet "boulevard" en entrée de village, accentué par l'encadrement par des murs du Boulevard Charles de Gaulle,
- Ralentir la vitesse du trafic entrant dès l'entrée de la rue de Thouars,
- Limiter l'intérêt du passage par le centre village pour les automobilistes « pressés », trouvant là un raccourci.

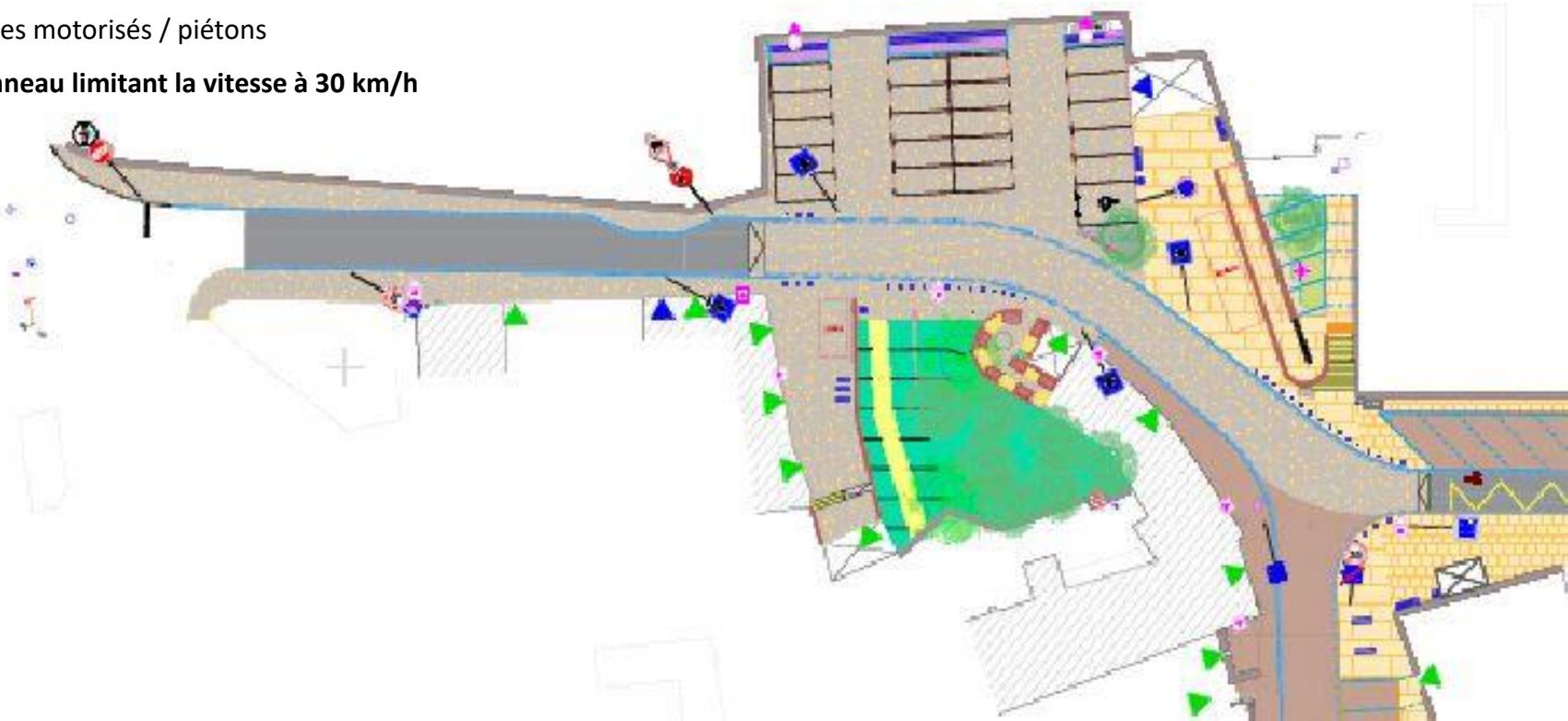


# ATELIER - FOCUS rue de Thouars

## Circulation rue de Thouars

### LES SOLUTIONS PROPOSÉES PAR L'AGGLO SONT :

- **Le rétrécissement de la chaussée rue de Thouars au niveau de l'angle du mur des Bois du Cerf**, par élargissement du trottoir côté Bois du Cerf (et donc côté circulation des véhicules sortants)
- **La priorité donnée aux véhicules entrant dans le cœur de village**
- **La surélévation de la chaussée, avec changement de couleur / nature du revêtement**, matérialisant l'entrée dans une zone mixte véhicules motorisés / piétons
- **Un panneau limitant la vitesse à 30 km/h**



# ATELIER - FOCUS rue de Thouars

## Circulation rue de Thouars

### NOS REMARQUES :

Nous sommes nombreux à constater quotidiennement et fréquemment, des vitesses excessives, sur cet axe sans visibilité, par ailleurs fréquenté par des piétons, et où des enfants et préados jouent fréquemment (bien que ce soit très dangereux mais... ce sont des enfants...). Pour autant, les avis des riverains quant aux modalités proposées sont très partagés.

#### ❖ Certains parmi les riverains du projet, reconnaissent l'intérêt de ce scénario mais pensent que ce ne sera pas suffisant.

Les options possibles, à ajouter et combiner, pourraient être :

- D'ajouter un radar (différents types possibles)
- D'inverser la priorité : priorité aux véhicules sortants, ce qui
  - ▶ D'une part éviterait les blocages au centre village dans un espace restreint (n'oublions pas que la boulangerie génère un flux qu'il faut certes laisser entrer... mais qu'il est également nécessaire de laisser ressortir car à présent de nombreux Soiséens viennent aussi y acheter leur pain !)
  - ▶ D'autre part impliquerait le ralentissement des entrants (ce qui est le but recherché, pour d'évidentes raisons de sécurité)

#### ❖ D'autres riverains du projet sont opposés à ce scénario par crainte

- **D'un "embouteillage" et/ou blocage du carrefour** Boulevard du Général de Gaulle / Grande Rue / rue du vieux Chemin de Paris / rue de Thouars, causé, aux heures d'affluence, par ce rétrécissement assorti d'une priorité aux véhicules sortants
- **De nuisances sonores** devant chez eux
- **D'une difficulté accrue à entrer/sortir du garage** privé situé au niveau de ce rétrécissement.

Sur ce point particulier, et après recherches, il semble n'exister aucun texte précisant une distance minimale de manœuvre au sortir d'un garage privé. La loi oblige à prévoir de quoi laisser l'accès... mais n'en donne pas les limites.

**Il est important de considérer le fait que la propriétaire dudit garage a exprimé son refus que le début du plateau soit positionné devant son local.**

Pour autant à ce jour, **aucune autre solution n'a été proposée** pour régler le problème de la vitesse excessive en centre village, alors qu'il est majeur et pluriquotidien.

# ATELIER - FOCUS rue de Thouars

## Circulation rue de Thouars

### REMARQUES COMPLEMENTAIRES :

L'élévation de la chaussée vise également à créer une esplanade de plain-pied, capable de recevoir événements et festivités et ouvrant sur le jardin de la Mairie qui serait valorisé. Elle constituerait une circonstance favorisante pour la relocalisation d'événements au cœur du village et la redynamisation de celui-ci. Cette question répond aux remarques de certains d'entre nous, concernant la délocalisation récente (regrettée) d'événements tels le marché de Noël, loin du centre village, et qui pourraient y revenir, via l'une des 2 places du centre-ville.

- ❖ Il faut être vigilant à **ne pas sous-estimer le flux des clients de la boulangerie-pâtisserie** (appelée à développer de nouvelles activités, et donc sa clientèle) **qui viennent du bas Etiolles** (Pompadour, Vieux chemin de Paris, Jarcy, Meillottes, etc..) **et de Soisy**, particulièrement depuis le changement de propriétaire de la boulangerie des Meillottes. **Ces véhicules entrants doivent pouvoir revenir vers Soisy sans transiter par le haut Etiolles, sous peine d'augmenter le flux des rues de la Goupigny, des Bordes, Collardeau et Grande Rue.**

### DEMANDE COMPLEMENTAIRE :

- ❖ Il apparaît clairement que la problématique du carrefour précité ne peut être laissée hors périmètre du projet. La question est complexe mais plusieurs solutions sont envisageables qu'il serait nécessaire d'étudier consciencieusement, en parallèle du circuit du bus qui a, en son temps, conduit aux choix des priorités définies audit carrefour.

**Nous demandons que la modification du carrefour soit intégrée dans les réflexions en amont du projet.**

